RYDGE CONSEIL

rydge.fr

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ABITHEO

6 AVENUE LIEUTENANT PHILIPPE MALLET
44100 NANTES

SIREN : 820.738.086



Éclairer
Entreprendre
Réussir

Sommaire

Attestation de présentation des comptes 3

Bilan 4

Bilan actif 5

Bilan passif 6

Compte de résultat 7

Compte de résultat 8

Détails des comptes 10

Bilan actif détaillé 11

Bilan passif détaillé 13

Compte de résultat détaillé 14

Documents additionnels 17

Informations à La Suite Du Bilan 18

Liasse fiscale 19

Attestation de présentation des comptes

RYDGE CONSEiL

Attestation sans observation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de ABITHEO relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 59 187,61 €
- Chiffre d'affaires : 4 301,43 €
- Résultat net comptable : -909,84 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Nantes

Quentin Longépé,
Expert-comptable



Signature numérique de Quentin LONGEPE
Date : 2026.03.27 12:43:45 +01'00'

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	10 940		10 940	498
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	30 910		30 910	30 323
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	17 337		17 337	9 302
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**59 188**		**59 188**	**40 122**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**59 188**	**0**	**59 188**	**40 122**

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	27 305	26 968
Report à nouveau		-638
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-910	975
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**37 396**	**38 305**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	20 232	
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 560	1 524
Dettes fiscales et sociales		293
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**21 792**	**1 817**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**59 188**	**40 122**

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	4 301	3 848
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**4 301**	**3 848**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	30	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**4 332**	**3 849**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	5 000	3 625
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	2	2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**5 003**	**3 626**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-671**	**223**
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	599	924
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**599**	**924**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	838	
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**838**	

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-239**	**924**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**-910**	**1 147**
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		172
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**4 931**	**4 774**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**5 841**	**3 798**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-910**	**975**

Détails des comptes

Bilan actif détaillé

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024	Var. (€)	Var. (%)
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, dro...						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et aco...						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomp...						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)						
STOCKS ET EN-COURS						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
CRÉANCES						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances	10 940,33		10 940,33	498,00	10 442,33	2,10k
44566000 - TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	*348,83*		*348,83*		*348,83*	
44586000 - TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES SUR FACTU...	*260,00*		*260,00*	*249,00*	*11,00*	*4,42*
46200000 - CRÉANCES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	*249,00*		*249,00*	*249,00*		
46711000 - NOTAIRE OUVRAJ	*10 082,50*		*10 082,50*		*10 082,50*	
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit - appelé, non versé						
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
Actions propres						
Autres titres	30 910,00		30 910,00	30 322,75	587,25	1,94
50870000 - COMPTE A TERME BPGO	*30 000,00*		*30 000,00*	*30 000,00*		
50880000 - INTÉRÊTS COURUS SUR OBLIGATIONS, BONS E...	*910,00*		*910,00*	*322,75*	*587,25*	*181,95*
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	17 337,28		17 337,28	9 301,70	8 035,58	86,39
51210010 - BPGO	*1 680,17*		*1 680,17*	*7 656,35*	*-5 976,18*	*-78,06*
51210020 - LIVRET OPTIPLUS BPGO	*15 657,11*		*15 657,11*	*1 645,35*	*14 011,76*	*851,60*
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**59 187,61**		**59 187,61**	**40 122,45**	**19 065,16**	**47,52**
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024	Var. (€)	Var. (%)
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**59 187,61**	**0,00**	**59 187,61**	**40 122,45**	**19 065,16**	**47,52**

Bilan passif détaillé

Postes	31/12/2025	31/12/2024	Var. (€)	Var. (%)
Capital (dont versé...)	10 000,00	10 000,00		
10130000 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELÉ, VERSÉ	*10 000,00*	*10 000,00*		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
RÉSERVES				
Réserve légale	1 000,00	1 000,00		
10610000 - RÉSERVE LÉGALE	*1 000,00*	*1 000,00*		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	27 305,45	26 967,97	337,48	1,25
10680000 - AUTRES RÉSERVES	*27 305,45*	*26 967,97*	*337,48*	*1,25*
Report à nouveau		-637,97	637,97	100,00
11900000 - REPORT À NOUVEAU - SOLDE DÉBITEUR		*-637,97*	*637,97*	*100,00*
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-909,84	975,45	-1 885,29	-193,27
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**37 395,61**	**38 305,45**	**-909,84**	**-2,38**
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses	20 232,00		20 232,00	
45510000 - COMPTE COURANT OLIVIER GERMAIN	*19 870,00*		*19 870,00*	
45581000 - INTERETS COURUS SUR COMPTES COURANTS	*362,00*		*362,00*	
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 560,00	1 524,00	36,00	2,36
40100000 - FOURNISSEURS		*30,00*	*-30,00*	*-100,00*
40810000 - FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	*1 560,00*	*1 494,00*	*66,00*	*4,42*
Dettes fiscales et sociales		293,00	-293,00	-100,00
44400000 - ÉTAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		*172,00*	*-172,00*	*-100,00*
44551000 - TVA À DÉCAISSER		*121,00*	*-121,00*	*-100,00*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES (III)	**21 792,00**	**1 817,00**	**19 975,00**	**1,10k**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**59 187,61**	**40 122,45**	**19 065,16**	**47,52**

Compte de résultat détaillé

Postes	2025	2024	Var. (€)	Var. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 301,43	3 848,40	453,03	11,77
70600000 - PRESTATIONS DE SERVICES	*4 301,43*	*3 848,40*	*453,03*	*11,77*
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**4 301,43**	**3 848,40**	**453,03**	**11,77**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	30,29	0,92	29,37	3,19k
75800000 - INDEMNITÉS ET AUTRES PRODUITS (ANCIENNEMENT PRODUITS DIVERS DE GEST...	*30,29*	*0,92*	*29,37*	*3,19k*
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**4 331,72**	**3 849,32**	**482,40**	**12,53**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	5 000,23	3 624,69	1 375,54	37,95
61500000 - ENTRETIEN ET RÉPARATION	*150,00*		*150,00*	
61600000 - PRIMES D'ASSURANCES	*664,00*	*607,75*	*56,25*	*9,26*
61850000 - FRAIS DE COLLOQUES, SÉMINAIRES, CONFÉRENCES		*115,00*	*-115,00*	*-100,00*
62210000 - COMMISSIONS ET COURTAGES SUR ACHATS		*728,00*	*-728,00*	*-100,00*
62260000 - HONORAIRES	*1 315,00*	*1 245,00*	*70,00*	*5,62*
62268000 - HONORAIRES DIVERS	*2 544,17*		*2 544,17*	
62270000 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	*44,52*	*740,36*	*-695,84*	*-93,99*
62300000 - PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	*72,72*		*72,72*	
62700000 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	*209,82*	*188,58*	*21,24*	*11,26*
Impôts, taxes, et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées				
Autres charges	2,34	1,54	0,80	51,95
65800000 - PÉNALITÉS ET AUTRES CHARGES (ANCIENNEMENT CHARGES DIVERSES DE GEST...	*2,34*	*1,54*	*0,80*	*51,95*
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**5 002,57**	**3 626,23**	**1 376,34**	**37,96**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-670,85**	**223,09**	**-893,94**	**-400,71**
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	599,01	924,36	-325,35	-35,20
76800000 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	*599,01*	*924,36*	*-325,35*	*-35,20*

Postes	2025	2024	Var. (€)	Var. (%)
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trés...				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**599,01**	**924,36**	**-325,35**	**-35,20**
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	838,00		838,00	
66150000 - INTÉRÊTS DES COMPTES COURANTS ET DES DÉPÔTS CRÉDITEURS	*838,00*		*838,00*	
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de tr...				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**838,00**		**838,00**	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-238,99**	**924,36**	**-1 163,35**	**-125,85**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**-909,84**	**1 147,45**	**-2 057,29**	**-179,29**
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		172,00	-172,00	-100,00
69510000 - IMPÔTS DUS EN FRANCE		*172,00*	*-172,00*	*-100,00*
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**4 930,73**	**4 773,68**	**157,05**	**3,29**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**5 840,57**	**3 798,23**	**2 042,34**	**53,77**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-909,84**	**975,45**	**-1 885,29**	**-193,27**

Documents additionnels

SAS ABITHEO

Informations à la suite du bilan

Date de clôture : 31/12/2025

RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée, au capital social de 1 016 638 €, ayant son siège social sis Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, CS 60055, 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903 309 490 (RCS Nanterre).

Conformément à l'article L123-16-1, nos comptes annuels ne comportent pas d'annexe mais la liste des informations prévues à l'Article 811-7 du règlement ANC 2014-03.

Nos comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de règlementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Notre entreprise n'a pas d'autre information requise à communiquer.

RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée, au capital social de 1 016 638 €, ayant son siège social sis Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, CS 60055, 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903 309 490 (RCS Nanterre).

Liasse fiscale

1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD **2025**

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise ABITHEO - SIREN : 820738086

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12 — Néant ☐

Exercice N clos le 31/12/2025

				Brut		Amortissements, provisions	Net
Capital souscrit non appelé		**TOTAL (I)**	AA	**0**			**0**
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	**0**	AC	**0**	**0**
		Frais de développement	CX	**0**	CQ	**0**	**0**
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	**0**	AG	**0**	**0**
		Fonds commercial (1)	AH	**0**	AI	**0**	**0**
		autres immos incorporelles	AJ	**0**	AK	**0**	**0**
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	**0**	AM	**0**	**0**
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	**0**	AO	**0**	**0**
		Constructions	AP	**0**	AQ	**0**	**0**
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	**0**	AS	**0**	**0**
		Autres immos corporelles	AT	**0**	AU	**0**	**0**
		Immos en cours	AV	**0**	AW	**0**	**0**
		Avances et acomptes	AX	**0**	AY	**0**	**0**
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations evaluées selon méthode équivalence	CS	**0**	CT	**0**	**0**
		Autres participations	CU	**0**	CV	**0**	**0**
		Créances rattachées à participations	BB	**0**	BC	**0**	**0**
		Autres titres immobilisés	BD	**0**	BE	**0**	**0**
		Prêts	BF	**0**	BG	**0**	**0**
		Autres immobilisations financières	BH	**0**	BI	**0**	**0**
		Total (II)	BJ	**0**	BK	**0**	**0**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	**0**	BM	**0**	**0**
		En cours de production de biens	BN	**0**	BO	**0**	**0**
		En cours de production de services	BP	**0**	BQ	**0**	**0**
		Produits intermédiaires et finis	BR	**0**	BS	**0**	**0**
		Marchandises	BT	**0**	BU	**0**	**0**
		Avances et acomptes sur commandes	BV	**0**	BW	**0**	**0**
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	**0**	BY	**0**	**0**
		Autres créances (3)	BZ	**10 940**	CA	**0**	**10 940**
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	**0**	CC	**0**	**0**
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: **0**)	CD	**30 910**	CE	**0**	**30 910**
		Disponibilités	CF	**17 337**	CG	**0**	**17 337**
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	CH	**0**	CI	**0**	**0**
		Total (III)	CJ	**59 188**	CK	**0**	**59 188**
		Frais d'émission d'emprunts à étaler **(IV)**	CW	**0**			**0**
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM	**0**			**0**
		Ecarts de conversion actif **(VI)**	CN	**0**			**0**
		Total général (I à VI)	CO	**59 188**	1A	**0**	**59 188**

(1) Droit au bail	**0**	(2) à moins d'un an	CP	**0**	(3) à + d'1 an	CR	**0**
Clause de réserve de propriété - immob.	**0**		stocks	**0**	créances		**0**

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise | ABITHEO - SIREN : 820738086 | Néant ☐

						Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		10 000)	DA		10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		0
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	0)	DC		0
	Réserve légale (3)			DD		1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	0)	DF		0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	0)	DG		27 305
	Report à nouveau			DH		0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI		-910
	Subventions d'investissement			DJ		0
	Provisions réglementées			DK		0
	TOTAL (I)			DL		37 396
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		0
	Avances conditionnées			DN		0
	TOTAL (II)			DO		0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		0
	Provisions pour charges			DQ		0
	TOTAL (III)			DR		0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		0
	Autres emprunts obligataires			DT		0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		0
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	0)	DV		20 232
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX		1 560
	Dettes fiscales et sociales			DY		0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		0
	Autres dettes			EA		0
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		0
	TOTAL (IV)			EC		21 792
	Ecarts de conversion passif **TOTAL (V)**			ED		0
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE		59 188

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		0
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		0
		- Écart de réévaluation libre	1D		0
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E		0
(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF		0
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG		21 792
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		0

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD **2025**

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABITHEO - SIREN : 820738086 — Néant ☐

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB 0	FC	0
	Production vendue - biens	FD	0	FE 0	FF	0
	Production vendue - services	FG	4 301	FH 0	FI	4 301
	Chiffre d'affaires nets	FJ	4 301	FK 0	FL	4 301
	Production stockée				FM	0
	Production immobilisée				FN	0
	Subventions d'exploitation				FO	0
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)				FP	0
	Autres produits (1) (11)				FQ	30
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)				FR	4 332
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS	0
	Variation de stocks (marchandises)				FT	0
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU	0
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				FV	0
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)				FW	5 000
	Impôts, taxes et versements assimilés				FX	0
	Salaires et traitements				FY	0
	Charges sociales (10)				FZ	0
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements				GA	0
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions				GB	0
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	0
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	0
	Autres charges (12)				GE	2
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)				GF	5 003
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					GG	-671
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**				GH	0
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**				GI	0
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	0
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	0
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	599
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	0
	Différences positives de change				GN	0
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	0
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				GP	599
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ	0
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	838
	Différences négatives de change				GS	0
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	0
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				GU	838
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)					GV	-239
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)					GW	-910

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABITHEO - SIREN : 820738086 — Néant ☐

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	0
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	0
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	0
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	0
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	0
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK	0
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	4 931
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 841
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	-910

RENVOIS :

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)		1G	0
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	0
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)		1H	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	0
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	0
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	0
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	0
(9) Dont transferts de charges		A1	0
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5 : 0	A2	0
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de bervets, licences		A4	0
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
facultatives A6 : 0 — obligatoires A9 : 0			
dont cotisations facultatives Madelin A7 : 0 — dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 : 0			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	0

(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABITHEO — Néant [X]

CADRE A - IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Augmentations : Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**				CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**				KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
CORPORELLES / Constructions	Sur sol propre	dont composants	L9		KJ		KK		KL	
CORPORELLES / Constructions	Sur sol d'autrui	dont composants	M1		KM		KN		KO	
CORPORELLES / Constructions	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2		KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants	M3		KS		KT		KU	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV		KW		KX	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de transport				KY		KZ		LA	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
CORPORELLES	**TOTAL III**				LN		LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations				8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**				LQ		LR		LS	
Total général (I + II + III + IV)					ØG		ØH		ØJ	

CADRE B - IMMOBILISATIONS			Diminutions : Par virement de poste à poste		Diminutions : Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**		IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**		IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES / Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES / Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES / Constructions	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Emballages récupérables et divers		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	**TOTAL III**		IY		NG		NH		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		I0		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**		I3		NJ		NK		2H	
Total général (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL		ØM	

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFiP N° 2054 *bis*-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ABITHEO — Néant [X]

Exercice N clos le 31/12/2025

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice -	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.
Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : ABITHEO — Néant [X]

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Installations gales., agencts. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles — Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immo. corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immo. corporelles — Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immo. corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III	NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)	NW		**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)**				NY		**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)**				NZ	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : ABITHEO — Néant [X]

NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			UE		UF			
		- financières			UG		UH			
		- exceptionnelles			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2057-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABITHEO — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT (1)		À 1 AN AU PLUS (2)		À PLUS D'UN AN (3)
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	0	UM	0	UN 0
	Prêts (1) (2)	UP	0	UR	0	US 0
	Autres immobilisations financières	UT	0	UV	0	UW 0
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	0		0	0
	Autres créances clients	UX	0		0	0
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie — (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO 0)	Z1	0		0	0
	Personnel et comptes rattachés	UY	0		0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	0		0	0
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	0		0	0
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	609		609	0
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	0		0	0
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	0		0	0
	Groupe et associés (2)	VC	0		0	0
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	10 332		10 332	0
Charges constatées d'avance		VS	0		0	0
	TOTAUX	VT	10 940	VU	10 940	VV 0

RENVOIS					
(1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD	0		
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	0		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	0		

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut (1)	À 1 an au plus (2)	À plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	À plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0	0	0	0
	à plus d'1 an à l'origine	VH	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 560	1 560	0	0
Personnel et comptes rattachés		8C	0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	0	0	0	0
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	0	0	0	0
	Obligations cautionnées	VX	0	0	0	0
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	0	0	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	0	0	0	0
Groupe et associés (2)		VI	20 232	20 232	0	0
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2	0	0	0	0
Produits constatés d'avance		8L	0	0	0	0
TOTAUX		VY	21 792	VZ 21 792	0	0

RENVOIS						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	20 232
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	0			

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABITHEO | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant ☐

I. RÉINTÉGRATIONS

Exercice N clos le 31/12/2025

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WA	0
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WB	0
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	0	XE	0
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	0	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	0		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	0	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	)	RB	0		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	0	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX	0	XW	0
	Amendes et pénalités	WJ	0	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ	0		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY	0
	Impôt sur les sociétés								I7	0
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7	0	K7	0
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)							I8	0
		- imposées au taux de 0%							ZN	0
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs	- Plus-values nettes à court terme							WN	0
		- Plus-values soumises au régime des fusions							WO	0
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XR	0
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires	SU	0	Zones d'entreprises			SW	0	WQ	0
				Quote part de 12% des plus-values à taux zéro			M8	0		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y1	0
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	0
	TOTAL I								WR	0

II - DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WS	910
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.									WT	0
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.									WU	0
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV	0
		- imposées au taux de 0 %							WH	0
		- imposées au taux de 19 %							WP	0
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure							WW	0
		- imputées sur les déficits antérieurs							XB	0
	Autres plus-values imposées au taux de 19%								I6	0
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ	0
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:	(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation				2A	0)	XA	0
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX	0
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer								ZY	0
	Majoration d'amortissement								XD	0
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	0	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	0	XF	0
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	0	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	0		
	ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	0	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	0		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	0	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	0	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	0		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XS	0
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	0	)	XG	0
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	0			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	0			
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	0	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	0			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL	0						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	0
	TOTAL II								XH	910

III - RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.	Bénéfice (I - II)	XI	0	
	Déficit (II-I)			XJ 910
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL	0	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL 0
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)		XN	0	XO 910

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABITHEO — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	0
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	0
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	0
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	910
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	910

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés	ZT	0

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler ci-dessous)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges	8X	0	8Y	0
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation	9D	0	9E	0
Charges à payer				
Total des provisions pour charges à payer	9K	0	9L	0
Totaux (Cadre III)	YN	0	YO	0
Totaux à reporter au tableau 2058-A	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1	0	0	0

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABITHEO — Néant ☐

ORIGINES				AFFECTATIONS				
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	975		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	0
					- Autres réserves	ZD	337
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	0		Dividendes		ZE	0
				Autres répartitions		ZF	0
Prélèvements sur les réserves	ØE	0		Report à nouveau		ZG	638
Total I	ØF	975		**Total II**		ZH	975

RENSEIGNEMENTS DIVERS

							Exercice N
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	0	YQ	0
	Engagements de crédit-bail immobilier					YR	0
	Effets portés à l'escompte et non échus					YS	0
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance					YT	0
	Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	0	XQ	0
	Personnel extérieur à l'entreprise					YU	0
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	3 904
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV	0
	Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	0	ST	1 097
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052					ZJ	5 000
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE					YW	0
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS	0	9Z	0
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052					YX	0
TVA	Montant de la TVA collectée					YY	0
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	611
DIVERS	Montant brut des salaires					ØZ	0
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition					ØS	0
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société					ZK	4.55
	Numéro de centre de gestion agréé	XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI		ZR	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG	0
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH	0

RÉGIME DE GROUPE*								
Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA	0	Plus values à 15%	JK	0	Plus values à 0%	JL	0
			Plus values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0
Groupe : résultat d'ensemble	JD	0	Plus values à 15%	JN	0	Plus values à 0%	JO	0
			Plus values à 19%	JP	0	Imputations	JF	0
Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH		N° SIRET société mère	JJ	

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : ABITHEO — Néant [X]

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
	1		2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	7	8	9	10			11
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevt PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
	TOTAL						

Cadre A : + ou - value nette à court terme	A	B	C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)			
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%			

	Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

13. **SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABITHEO — Néant [X]

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) ..... au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTES BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise ABITHEO	Néant [X]
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 Ia sexies-0)	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Désignation de l'entreprise : ABITHEO — Néant [X]

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
1	2	3	4	5

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABITHEO			Néant ☒
Exercice ouvert le: 01/01/2025 et clos le: 31/12/2025		Données en nombre de mois : 12	

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Total 3	OJ	

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	**Total 1 +Total 2 - Total 3**	OG	

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-etablissement au sens de la CVAE				EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	
Effectifs au sens de la CVAE				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY - GZ	du		au	
Date de cessation				HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : ABITHEO - SIREN : 820738086					Néant ☐
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	**0**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	**1**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	1 000
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	**1**	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre ..... Nom complet OLIVIER

Nom d'usage GERMAIN % de détention **95** Nb de parts ou actions 950

Naissance : Date 13/10/1974 N° Département 35000 Commune RENNES Pays FRANCE

Adresse :

RUE DES ACACIAS
44240 SUCE SUR ERDRE
FRANCE

DGFiP N° 2059-G-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : ABITHEO - SIREN : 820738086		Néant X
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention .....

Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention .....

Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention .....

Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention .....

Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention .....

Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention .....

Adresse :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD (2025)
cerfa
N° 15252*11
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 **au** 31/12/2025 **ou Année :** 2025		
Dénomination de l'entreprise : ABITHEO		**Néant** ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 820738086	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
	Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse *(article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %3) + (ligne 2 × 9 %3) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
	dont montant préfinancé		
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise *(article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate *(article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » *(article 244 quater T du CGI)*			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Détail des produits à recevoir

Détail des produits à recevoir	Montant
INTERETS COURUS CAT	**910**

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FNP	**1 560**
INTERETS COURUS COMPTES COURANTS	**362**

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : ABITHEO

SIREN : 820738086

Attestation produite le 26/01/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2025
cerfa
N° 11084*26
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
ABITHEO - SIREN : 820738086	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	Ancienne adresse en cas de changement
6 AVENUE LIEUTENANT PHILIPPE MALLET 44100 NANTES FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

Activités exercées	**BTP - Promotion immobilière**	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	910
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	0
	Bénéfice imposable à 15%	0		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	0	PV à long terme imposables à 19%	0	Autres PV imposables à 19%	0
PV à long terme imposables à 0%	0	PV exonérées (238 *quindecies*)	0		

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies* -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐

Bénéfice ou déficit exonéré 0 Plus values exonérées relevant du taux de 15% 0

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	0
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	0

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	0

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	**Oui**	Si oui, indication du logiciel utilisée	**Pennylane**

COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐

Comptable : ☐ Salarié ?

R/ - NANTES ATLANTIQUE VENDÉE
FRANCE

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**	

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	☐

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	*a*	476
	payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	0
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		*c*	0
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		*d*	0
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		*i*	476
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		*j*	0
Montant des revenus répartis		*Total (a à h)*	476

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS						
Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

I	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			0
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			0
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	0	0	0
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	0	0	0
	MVLT réalisée au cours de l'exercice	0	0	0
	MVLT restant à reporter	0	0	0

K	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
	Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	0
	Nombre de reçus délivrés	0


RYDGE
Éclairer
Entreprendre
Réussir
Cabinet de conseil aux entrepreneurs
ACADEMiE / AVOCATS / EXPERTiSE COMPTABLE
GESTiON PRiVEE / GESTiON SOCiALE
rydge.fr
RYDGE Conseil, Société d'exercice libéral par actions simplifiée, au capital social de 1.000.000 €, ayant son siège social sis Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, CS 60055, 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 903 309 490.
RYDGE CONSEIL

ABITHEO
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 6 avenue du lieutenant Philippe Mallet
44100 NANTES
820 738 086 RCS NANTES

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 20 mars, A 14 heures,

Les associés de la société **SAS ABITHEO** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 6 avenue du lieutenant Philippe Mallet 44100 NANTES sur convocation faite par la présidence à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur **Olivier GERMAIN**, en sa qualité de Président de la Société.
Christian GERMAIN est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés possèdent 1000 actions sur les 1000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de la moitié des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :
- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2025,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.
Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et le rapport spécial du Président sur les conventions.
Puis le Président déclare la discussion ouverte.
Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

og

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.
En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à - 909,84 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	- 909,84 euros
Affecté au compte autres réserves	- 909,84 euros
Affecté partiellement report à nouveau	0 euros

Le solde des déficits antérieures report à nouveau	27 305 euros
Affecté à la dotation totale de la réserve légale	- 909,84 euros
	---
Le solde	26 395,61euros

Le compte « autres réserves », qui s'élève ainsi à la somme de 26 395,61 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions relevant dudit article et mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les membres du bureau

Le Secrétaire



Le Président
Olivier GERMAIN

